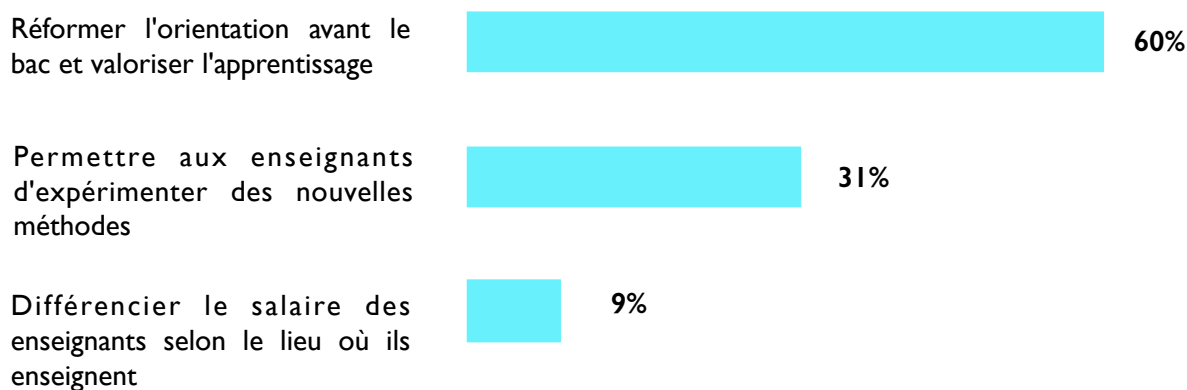


# Education

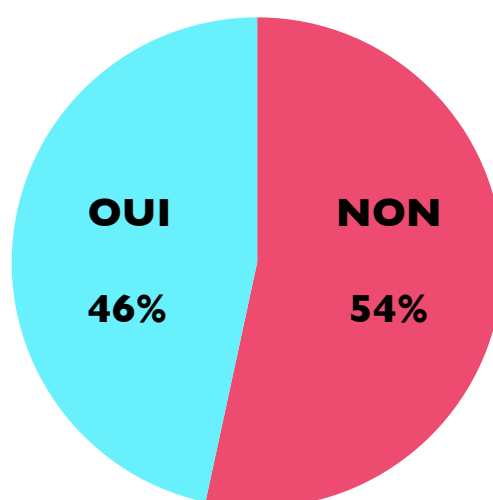
RESTITUTION DES ATELIERS DU PLAN DE TRANSFORMATION

## LES QUESTIONS FERMÉES

*Laquelle de ces orientations est pour vous prioritaire ?*



*Êtes-vous d'accord pour mettre fin au principe de quasi-gratuité de l'université et faire contribuer ceux qui ont le plus de moyens financiers ?*



## LES QUESTIONS OUVERTES

*Quelle recommandation souhaiteriez-vous porter pour améliorer l'une de ces orientations ?*

- ▶ **Améliorer l'orientation et valoriser les filières professionnelles (c.35% des réponses apportées)**

Les comités locaux souhaitent « favoriser les partenariats avec le monde de l'entreprise », notamment à l'échelle régionale, de façon à sensibiliser les élèves aux métiers de l'entreprise dès le collège. Dans le même temps, l'orientation doit être améliorée tout au long du parcours scolaire, notamment à la fin du collège vers le secondaire ou les filières professionnelles, et ce grâce à une meilleure formation des professeurs ou à l'intervention de professionnels dans les établissements. L'apprentissage doit enfin être renforcé et revalorisé aux yeux du monde éducatif.

- ▶ **Augmenter la rémunération des enseignants (c.10% des réponses apportées).**

Les comités locaux expriment leur volonté de revaloriser « le statut et l'image des enseignants » et formulent plusieurs propositions en ce sens. Ils suggèrent notamment de « différencier le salaire des enseignants » selon plusieurs critères : (i) « le lieu où ils enseignent », afin que ceux qui « s'investissent dans les zones difficiles » soient récompensés ; (ii) leur « compétence », qui pourrait être évaluée « en fonction des résultats des enfants à la fin de l'année scolaire ». Les comités locaux souhaitent également que soient mis en place des dispositifs pour inciter les professeurs « ayant le plus d'expérience » à enseigner dans les établissements classés en ZEP.

- ▶ **Donner plus d'autonomie aux équipes pédagogiques (c.10% des réponses apportées).**

Les comités locaux suggèrent de « faire confiance aux enseignants sur le terrain et leur laisser plus d'autonomie ». Les chefs d'établissement doivent aussi bénéficier de davantage d'autonomie : il faudrait laisser « chaque directeur superviser les méthodes de ses professeurs ». Tout cela devrait permettre « d'expérimenter de nouvelles méthodes » (Montessori, Céline Alvarez, Freinet) et de « promouvoir l'innovation pédagogique » avec notamment une plus grande utilisation des nouveaux outils numériques.

- ▶ **Centrer les programmes sur les fondamentaux (c.10% des réponses apportées).**

Certains comités locaux souhaitent que l'école « se concentre sur l'acquisition des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter) », quitte à « alléger les programmes ». Outre une meilleure acquisition des matières fondamentales (français, mathématiques, langues étrangères), le cœur de l'enseignement doit promouvoir des savoirs-être tels que le « vivre en groupe », ou le « vivre en société ».

*Quelle autre solution concrète seriez-vous prêt(e) à défendre ?*

- ▶ **Centrer les programmes sur les savoirs-faire et savoirs-être fondamentaux et limiter le nombre d'élèves par classe (c.15% des réponses apportées).**

L'apprentissage des enseignements fondamentaux (mathématiques et français mais également langues vivantes) constitue, pour les comités locaux, une priorité. Pour y parvenir, il est suggéré de « réformer les programmes scolaires », les « simplifier », notamment à l'école primaire et au collège. Dans le même temps,

plusieurs comités locaux suggèrent de limiter le nombre d'élèves par classe de façon à « créer des classes de 15 élèves maximum ». Cette diminution devrait cibler en priorité la maternelle, le primaire et les quartiers classés en zone d'éducation prioritaire (ZEP).

- ▶ **Améliorer le processus de recrutement et la formation initiale et continue des enseignants (c. 10% des réponses apportées).**

Les comités locaux suggèrent de « rénover » les modalités de recrutement du corps enseignant, en ne se focalisant pas seulement sur « les compétences académiques », mais aussi « sur les aptitudes professionnelles ». Ainsi, il est proposé d'élargir le recrutement des enseignants « aux professionnels expérimentés » ainsi qu'à des personnes de la société civile (chefs d'entreprise, etc.). Outre les connaissances sur la matière enseignée, il est suggéré d'évaluer les enseignants sur leurs aptitudes « d'animation » et de « gestion de groupes ». Enfin, la formation initiale des enseignants devrait être renouvelée en incluant davantage de pédagogie et « la formation continue devrait être obligatoire ».

- ▶ **Rapprocher l'enseignement du monde du travail (c. 8% des réponses apportées).**

Il s'agit de réformer l'enseignement « pour le rapprocher du monde du travail » via (i) la mise en place de stages obligatoires au lycée, (ii) l'intervention dans les classes, d'individus venant du monde de l'entreprise « pour présenter un métier » et (iii) la valorisation du travail manuel et de l'apprentissage.

- ▶ **Enfin, certaines des orientations déjà suggérées dans la fiche thématique ont aussi été reprises par les comités locaux :**
  - ▶ Donner plus d'autonomie aux équipes pédagogiques et favoriser des méthodes alternatives d'enseignement (c. 15% des réponses apportées)
  - ▶ Améliorer l'orientation des élèves (c. 10% des réponses apportées)
  - ▶ Revaloriser la rémunération des enseignants (c. 5% des réponses apportées)

# Travail

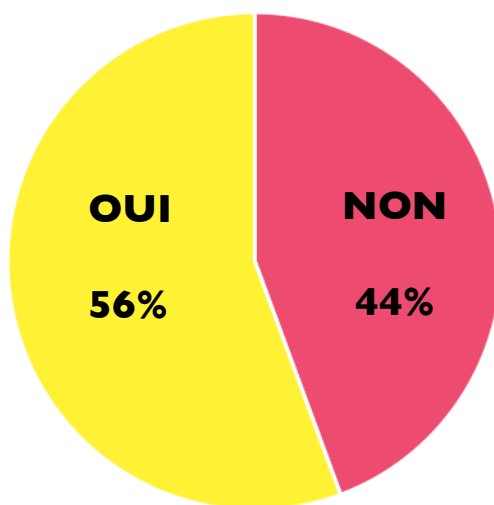
RESTITUTION DES ATELIERS DU PLAN DE TRANSFORMATION

## LES QUESTIONS FERMÉES

*Laquelle de ces orientations est pour vous prioritaire ?*



*Seriez-vous prêt(e) à défendre l'idée de l'adhésion obligatoire à un syndicat afin d'améliorer la qualité du dialogue social ?*



## LES QUESTIONS OUVERTES

*Quelle recommandation souhaiteriez-vous porter pour améliorer l'une de ces orientations ?*

- ▶ « Revoir le financement et l'organisation de la formation professionnelle continue » (c. 40% des réponses apportées).

Les animateurs de comités locaux souhaitent une réelle refonte de ce système, tant pour l'offre à destination des salariés que des demandeurs d'emploi. Les principaux enjeux cités sont : « l'employabilité », « la mobilité », l'adaptation aux « mutations technologiques » et le besoin de « formations [réellement] qualifiantes » « liées aux besoins des entreprises ». Un comité suggère ainsi que les « formations professionnelles [soient] davantage fondées sur les exigences des métiers et filières professionnelles ». Plusieurs axes d'amélioration sont ainsi proposés :

- ▶ Adapter l'offre des « formations continues en fonction des besoins [du marché] et de l'évolution des métiers » dans le but de favoriser les reconversions et la mobilité. Un comité indique ainsi que « le budget formation devrait être utilisé en priorité là où il y a des emplois à pourvoir. S'il y a un besoin de chaudronniers, nous devons former davantage de chaudronniers. Les budgets formation semblent parfois dilapidés par les grandes entreprises ».
  - ▶ « Proposer des formations sur la base de bilans de compétences ». Ces bilans pourraient avoir lieu plusieurs fois par an, notamment pour les employés de TPE.
  - ▶ « Rendre le système plus lisible et transparent. Pour un comité notamment, le renforcement des droits à la formation professionnelle des chômeurs, nécessite la mise en place de certains garde-fous : « (i) établir un audit de la qualité des formations, (ii) évaluer la valeur ajoutée d'une formation et de ses effets concrets, (iii) publier les résultats de cette évaluation afin de permettre aux chômeurs de choisir clairement une formation qui favorise réellement le retour à l'emploi ou assure la montée en compétence ou permette la reconversion professionnelle et (iv) délivrer des agréments aux formateurs reconnus par l'Etat. »
  - ▶ « Redonner la gestion de la formation professionnelle à l'Etat ».
- ▶ « Revoir le rôle et la représentativité des syndicats » (15% des réponses apportées).

Les animateurs de comités locaux expriment leur souci « d'améliorer la représentativité » en entreprise et le besoin de « création de comités de dialogue » pour assurer un dialogue constant. Ils proposent par exemple de :

- ▶ « Redéfinir les rôles et les compétences des représentants des salariés », en leur proposant également des formations régulières, nécessaires pour la bonne conduite de leurs missions
  - ▶ « Elargir la base syndicale »
  - ▶ Favoriser les contextes de concertation, même avec des acteurs extérieurs, et notamment les collectivités
- ▶ « Baisser les charges et rééquilibrer les salaires » (c. 15 % des réponses apportées).

Les comités locaux ayant réalisé l'atelier s'accordent sur :

- ▶ Un « rééquilibrage des charges », pour notamment donner plus de flexibilité aux entreprises, mais « avec des barèmes précis »
- ▶ Une « réduction significative des écarts entre salaires brut et net »
- ▶ Une simplification du code du travail
- ▶ **« Universaliser l'assurance-chômage » (5% des réponses apportées).**

Car cela « va donner de la fluidité au marché du travail et rééquilibrer le pouvoir de négociation individuel. »

*Quelle autre solution concrète seriez-vous prêt(e) à défendre ?*

Certaines idées, énoncées dans le cadre de la question précédente, ont été reprises, mais des idées nouvelles ont été ajoutées. De plus, certains nouveaux aspects législatifs relatifs au travail ont été mentionnés.

- ▶ **« Réformer le code du travail » (c.40% des réponses apportées).**

Les comités locaux ont relevé trois aspects sur lesquels ils estiment que des améliorations peuvent être apportées :

- ▶ Certains comités appellent à une « simplification du contrat de travail », voir même la « création d'un contrat unique, pour que tous aient les mêmes droits ». Un assouplissement du CDI serait ainsi nécessaire, avec une réévaluation du contrat proposée « tous les 6 mois ». D'autres comités souhaiteraient toutefois que les contrats courts soient maintenus, mais avec une « majoration précarité ».
- ▶ D'autres comités proposent que soient « simplifi[ées] les conditions d'embauche », notamment pour les TPE et artisans, et que « la rupture conventionnelle [soit facilitée, car elle] est trop compliquée ».
- ▶ D'autres comités s'accordent sur la nécessité de réduire les écarts entre le salaire net et le salaire brut. On observe toutefois une divergence entre ceux qui souhaitent « uniformiser les charges sociales » pour tous et ceux qui préconisent de les « rendre progressives ».
- ▶ Autoriser les accords de branche ou d'entreprise à déroger à la loi. Si les comités se montrent favorables à cette proposition, ils invitent toutefois à ce que des « garde-fous soient mis en œuvre pour éviter les dérives » : (i) renforcer le dialogue social et (ii) « fixer un cadre réglementaire sur les conditions et les limites des négociations envisagées tant pour les branches que pour les entreprises ».

- ▶ **Procéder à une refonte du rôle des syndicats (c.15% des réponses apportées).**

Pour certains comités locaux, les organisations syndicales gagneraient à être « moins politisées ». Pour ce faire, il conviendrait d'instaurer « une véritable démocratie interne et des procédures de décentralisation des décisions afin de prendre des positions plus pragmatiques liées aux situations de terrain. »

Plus encore, les comités suggèrent de « revitaliser les organisations syndicales » et de permettre aux représentants des employés de participer plus activement « à la gouvernance des entreprises ». En somme, il faut « faire émerger des nouveaux syndicats, représentatifs des salariés qui fassent que chacun puisse y trouver son identité ».

- ▶ **Mieux accompagner les salariés à temps partiel (c.10% des réponses apportées).**

Pour lutter contre la « précarité » des salariés à temps partiel, les comités locaux souhaiteraient que soient mise en place une aide spécifique à leur égard. Ils pourraient par exemple être autorisés à « cotiser à temps plein pour les retraites et le chômage ».

- ▶ **Moderniser la formation des chômeurs (c.10% des réponses apportées).**

Les leviers proposés pour développer « l'employabilité » :

- ▶ « Moderniser les outils de formation », en lien avec le numérique
- ▶ Rapprocher les universités de la formation des chômeurs
- ▶ Proposer des formations par alternance

- ▶ **Mieux valoriser le travail (c.10% des réponses apportées).**

Les comités locaux ont fait part de leur souhait d'améliorer la « reconnaissance du travail ». Il faut notamment trouver un moyen de « valoriser davantage certains métiers humbles, peu gratifiants » ou encore « valoriser des relations de travail plus horizontales et moins verticales ».